

# **41ème Boucles de la Haute – Vienne**

## **REGLEMENT PARTICULIER**

### ***ARTICLE 1. Organisation***

Les 41<sup>e</sup> Boucles de la Haute – Vienne sont organisées par l'Union Vélocipédique de Limoges – Team U 87 (U.V.L. – TU87) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Elles se dérouleront le samedi 27 avril et le dimanche 28 avril 2019. Les Boucles de la Haute – Vienne sont deux épreuves individuelles inscrites au calendrier Régional FFC de la Nouvelle Aquitaine. Cette épreuve est classée dans la catégorie épreuves associées.

### ***ARTICLE 2. Participation***

L'épreuve est ouverte aux coureurs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>ème</sup> catégorie, Juniors et Pass Cycliste Open par équipe ou en individuel.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

### ***ARTICLE 3. Permanence***

#### ***- Meuzac***

La permanence se tiendra samedi 27 avril de 11h00 à 12h00 : salle polyvalente

Le retrait des dossards par les responsables d'équipes ou par les coureurs n'étant pas en équipe se fait de 11h00 à 12h00. La Signature de la feuille d'émargement se fait par les coureurs eux-mêmes et non pas par les représentants des équipes à partir de 11h00 à la permanence et jusqu'à 15 minutes avant le départ soit à 13h15.

La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 12h15 à la permanence de l'organisation.

#### ***- Linards***

La permanence se tiendra dimanche 28 avril de 11h00 à 12h00 : Salle des fêtes

Le retrait des dossards par les responsables d'équipes ou par les coureurs n'étant pas en équipe se fait de 11h00 à 12h00. La Signature de la feuille d'émargement se fait par les coureurs eux-mêmes et non pas par les représentants des équipes à partir de 11h00 à la permanence et jusqu'à 15 minutes avant le départ soit à 13h15.

La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 12h15 à la permanence de l'organisation pour chacune des deux épreuves.

### ***ARTICLE 4. Radio-Tour***

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de 157.550 MHZ. Le prestataire des radios est le CD87 et la moto info sera assurée par Loïc Laval.

### ***ARTICLE 5. Assistance technique neutre***

Le service est assuré au moyen de 2 voitures. Il est demandé aux équipes de fournir des roues de dépannage afin de pouvoir assurer correctement celui-ci.

### ***ARTICLE 6. Challenge des sprints***

Un classement général des sprints est établi par l'addition des points obtenus dans les sprints intermédiaires de chacune des deux épreuves. L'attribution des points à chaque sprint intermédiaire est 5 – 3 – 1 points. En cas d'ex-aequo les coureurs seront départagés de la manière suivante (suivant l'article 2.6.017 du règlement de la FFC) :

- Nombre de victoire dans les sprints intermédiaires.

- Classement de l'épreuve.

Ils auront lieu aux points kilométriques : 18,6 / 25,2 / 48,5 épreuve 1 et 15,1 / 45,3 / 75,5 épreuve 2.

### **ARTICLE 7. Challenge du meilleur grimpeur**

Un classement général du meilleur grimpeur est disputé sur l'ensemble des côtes répertoriées dans les 2 épreuves. L'attribution des points à chaque classement du meilleur grimpeur est 5 – 3 – 1 points. En cas d'ex-aequo les coureurs seront départagés de la manière suivante (suivant l'article 2.6.017 du règlement de la FFC) :

- Nombre de victoire dans les classements des côtes répertoriées.
- Classement de l'épreuve.

Ils auront lieu aux points kilométriques : 35,7 / 55 / 74,5 épreuve 1 et 21,2 / 51,4 / 81,6 épreuve 2.

### **ARTICLE 8. Challenge par équipes**

Conformément à l'article 2.3.044 du règlement de la FFC, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des places des trois meilleurs coureurs individuels de chaque équipe. En cas d'ex æquo, les équipes sont départagées par la meilleures des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'épreuve.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement par équipes.

### **ARTICLE 9. Collège des commissaires :**

Président de jury : Claude Fayemendy

Arbitre titulaire : Guy Rayrat et Jean François Thibault

Juge à l'arrivée : Morange Nadine et Sylviane Profit

Arbitre moto : Alexandre Nouhaud.

Commissaire complémentaire : Michel Roulier et Aurélie Simonnet

Photo-Finish : Blandine Montoya

### **ARTICLE 10. Lutte contre le dopage - Contrôle antidopage**

L'U.V.L. – Team U 87 et chacun des participants considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les participants s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait. Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de la FFC par les officiels désignés, dans le local prévu à cet effet par l'organisation. Le fléchage entre la ligne d'arrivée et le local sera réalisé par l'U.V.L.

### **ARTICLE 11. Protocole**

À l'issue de chacune des épreuves, doivent se présenter au protocole :

- le vainqueur de l'épreuve ;
- le vainqueur des 2<sup>ème</sup> catégorie ou 3<sup>ème</sup> catégorie;
- Le vainqueur des juniors ;
- le leader du classement des sprints ;
- le leader du classement du meilleur grimpeur.

À l'issue de la deuxième épreuve, doivent se présenter au protocole :

- le vainqueur de l'épreuve ;
- le vainqueur des 2<sup>ème</sup> catégorie ;
- Le vainqueur des juniors ;
- le leader du classement des sprints ;
- le leader du classement du meilleur grimpeur.
- L'équipe gagnante du classement par équipe à l'issue des deux jours.

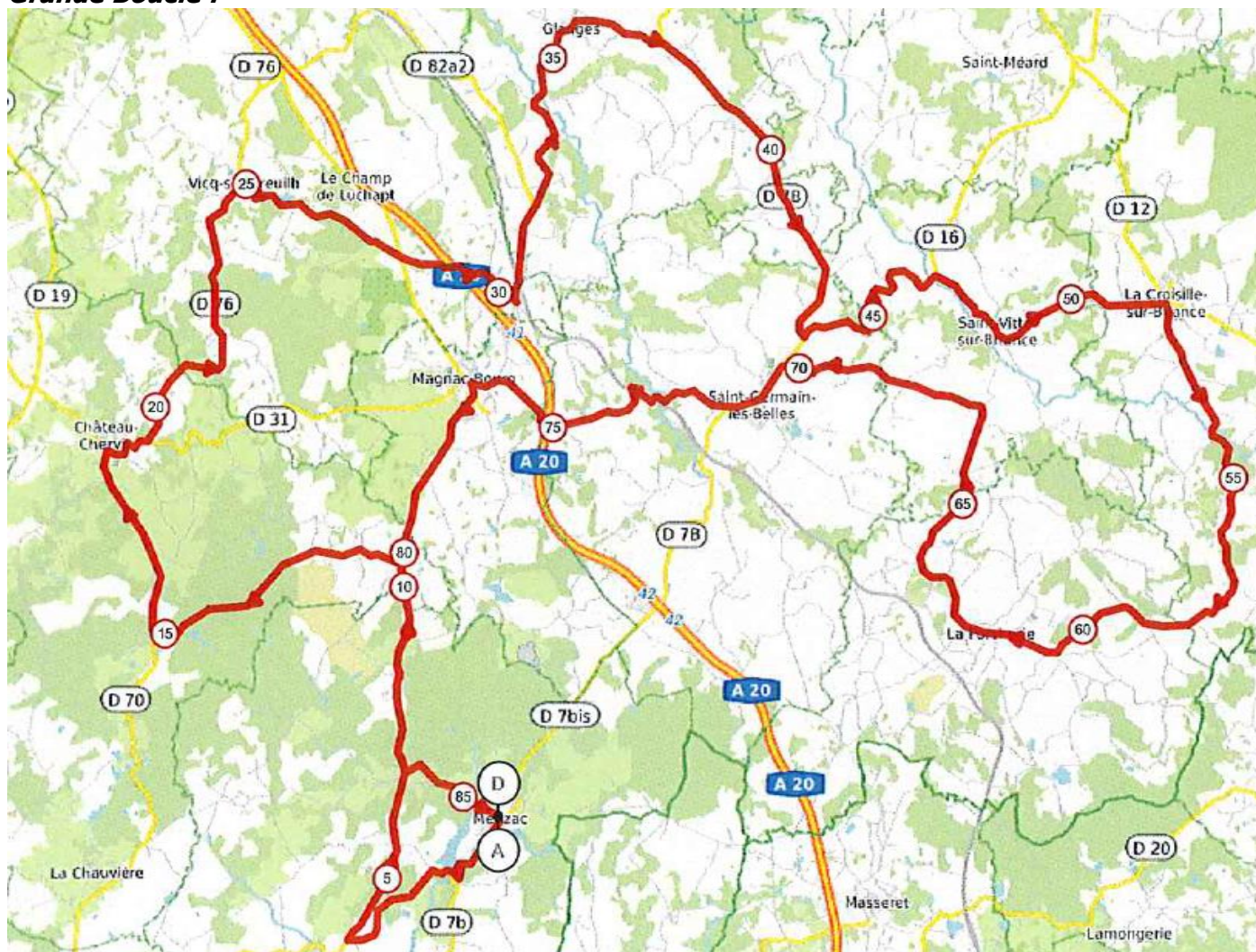
### **ARTICLE 12. Pénalités**

Ces barèmes sont conformes au règlement de la FFC. De plus, conformément à la réglementation de la FFC, la sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

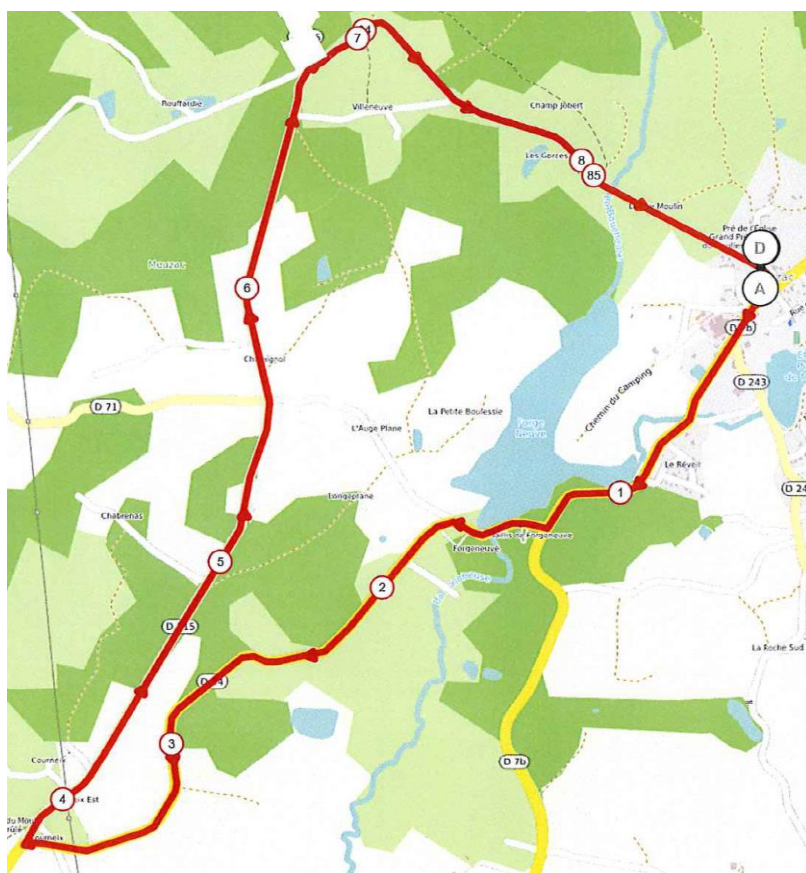
### **ARTICLE 13. Environnement**

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

### **ARTICLE 14. Plan de situation de l'épreuve + profil + itinéraire Horaire Samedi 27 avril - Meuzac : Parcours open runner N° 9391409 et 9364314 Grande Boucle :**



## Circuit final :



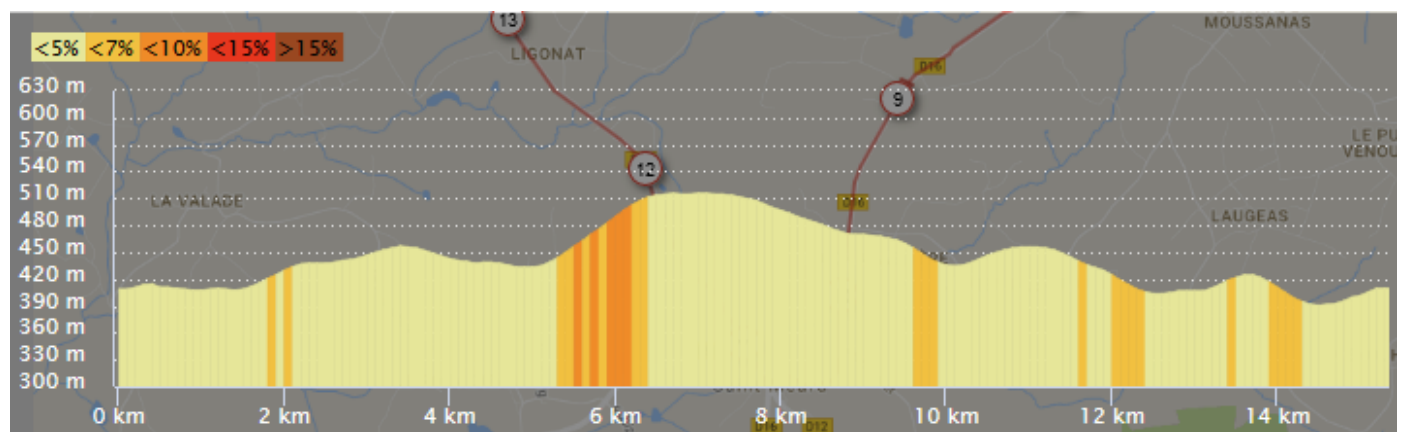
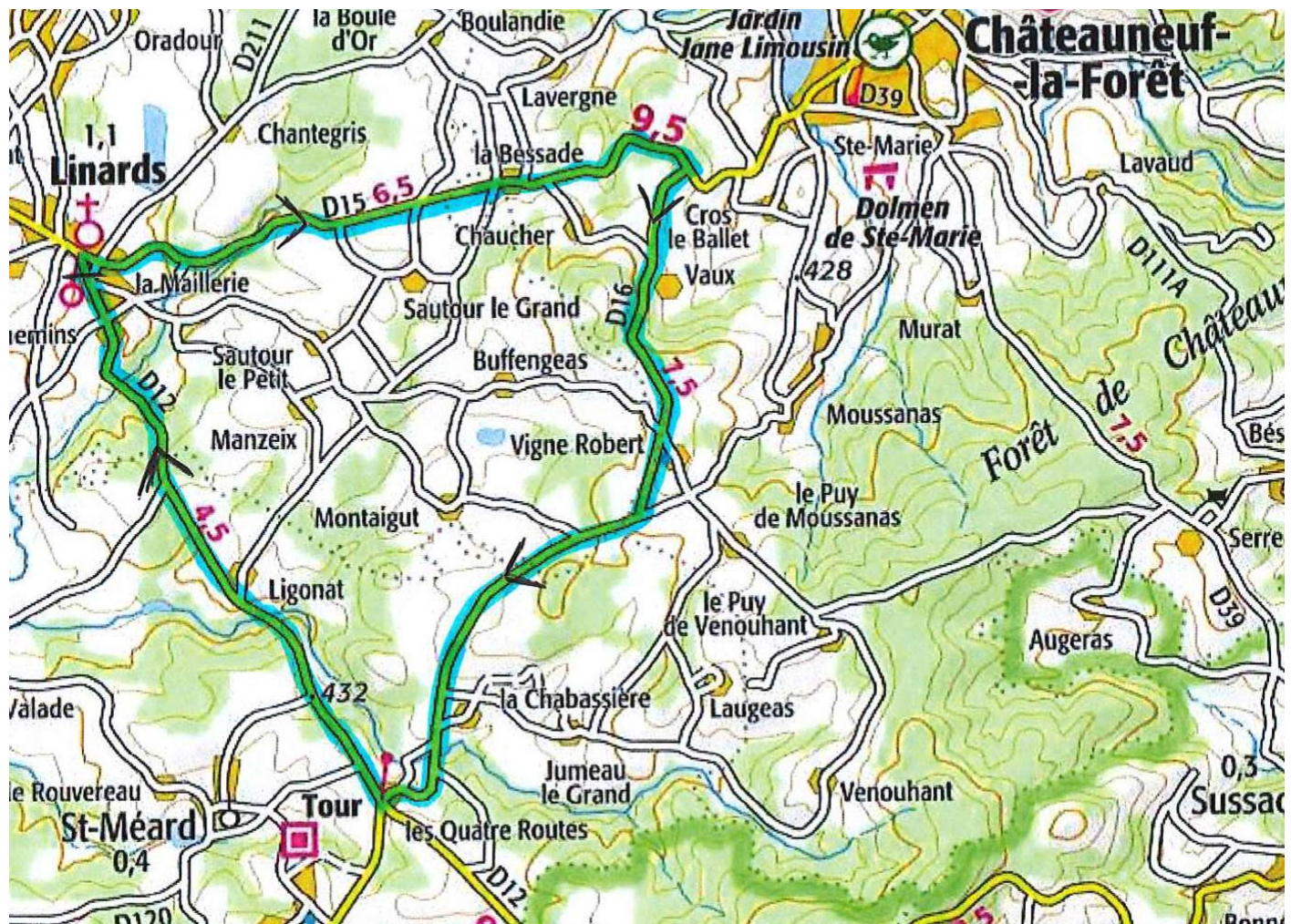
## Itinéraire horaire :

Km parcouru	restant	Désignation	Route	Commentaire	38	42
-0,7		Meuzac	D43	Route du Pont (église) puis à droite sur D7b	13:30	13:30
1,3	127,8	A droite direction St Yrieix	D54		13:31	13:31
	129,1	A droite sur D7b	D71	Passage étroit	13:31	13:31
2	127,1	Longiplane			13:33	13:33
3,8	125,3	Chataignol	D215		13:36	13:35
10,4	118,7	Villeneuve	C202		13:46	13:44
11,1	118	A gauche les Gadannets	C201		13:47	13:46

15,3	113,8	A droite sur D70	D70	Virage à 90°	13:54	13:51
16	113,1	Château - Chervix			13:55	13:52
18,5	110,6	A droite vers St Germain Les Belles	D31		13:59	13:56
18,6	110,5	PC 1 - devant Bascule			13:59	13:56
19,3	109,8	A gauche direction Vicq sur Breuilh	D76		14:00	13:57
20	109,1	Le Macomère			14:01	13:58
22	107,1	Vicq sur Breuilh			14:05	14:01
24,8	104,3	A droite sur C2	C2		14:09	14:06
25,2	103,9	PC 2 - devant la Mairie			14:10	14:07
28,1	101	Les petites maisons			14:14	14:10
30,3	98,8	A gauche D82	D82	Puis Descente rapide et sineuse	14:17	14:14
35	94,1	Glanges			14:25	14:19
35,7	93,4	MG		Face à l'église	14:25	14:21
37	92,1	Sortie Glanges		Ralentisseur très prononcé	14:28	14:22
37,4	91,7	Au stop à Droite	D7Bis		14:28	14:23
43,5	85,6	A gauche	D16		14:38	14:31
47,1	82	Curzac A droite	D31		14:43	14:37
48	81,1	Saint Vitte Sur Briance			14:45	14:38
48,5	80,6	Sprint Bourg			14:46	14:38
49	80,1	Sortie Saint Vitte sur Briance			14:47	14:39
51	78,1	La Croisille sur Briance		Ralentisseurs très prononcés	14:50	14:42
51,6	77,5	A droite	D43		14:51	14:43
55	74,1	MG 2			14:56	14:48
55,1	74	A droite	D43		14:56	14:48
60,8	68,3	A droite Rue du Grand Champ			15:06	14:56
62	67,1	La Porcherie			15:07	14:58
63	66,1	Tout droit	D216		15:09	15:00
63,8	65,3	A droite C5	C5		15:10	15:01
66,8	62,3	A gauche C22	C22		15:15	15:05
68,1	61	Tout droit	D31a		15:17	15:07
70,3	58,8	A gauche D7B	D7Bis		15:21	15:10
71	58,1	Saint Germain Les Belles			15:21	15:11
71,4	57,7	A droite D31	D31		15:22	15:12
74,5	54,6	MG 3			15:27	15:16
76,4	52,7	A gauche D82	D82		15:30	15:18
76,5	52,6	Magnac Bourg			15:30	15:19
76,6	52,5	A droite Rue du Moulin			15:31	15:19
76,8	52,3	A gauche D420	D420		15:31	15:19
77,1	52	A droite D215	D215		15:32	15:20
83,8	45,3	Les 4 routes à gauche sur C2	C2		15:42	15:29
85,6	43,5	1er passage sur la Ligne d'arrivée			15:45	15:31
86	43,1	A droite D7B	D7Bis		15:45	15:32
86,9	42,2	A droite D54	D54		15:46	15:33
92,4	36,7	A droite C2	C2		15:55	15:42

94,3	34,8	2ème passage sur la Ligne d'arrivée			15:58	15:44
103	26,1	3ème passage sur la Ligne d'arrivée			16:12	15:45
111,7	17,4	4ème passage sur la Ligne d'arrivée			16:25	16:09
120,4	8,7	5ème passage sur la Ligne d'arrivée			16:39	16:21
129,1	0	6ème passage sur la Ligne d'arrivée - Arrivée			16:53	16:34

**ARTICLE 15. Plan de situation de l'épreuve + profil + itinéraire Horaire Dimanche 28 avril – Linards : Parcours open runner N° 8127134 Grande boucle :**



**Itinéraire Horaire :**

Km parcouru	restant	Désignation	Route	Commentaire	38	42
-0,5		Départ Fictif face à la mairie - 500m	D15		13:30	13:30
0	120,8	Départ Réel Sortie Linards			13:30	13:30
4	116,8	Julika			13:37	13:36
4,2	116,6	A droite sur D16	D16		13:37	13:36
4,6	116,2	Vaux			13:37	13:37
6,1	114,7	Vigne Robert		MG	13:39	13:39
8,3	112,5	Jumeau Le petit			13:43	13:42
9,3	111,5	La Chabassière			13:44	13:43
9,8	111	Plaisance			13:46	13:44
10	110,8	Les Quatre Routes			13:46	13:44
10,1	110,7	A droite sur D12 Direction Linards	D12		13:46	13:44
12	108,8	Ligonat			13:49	13:47
13,2	107,6	Les Puits			13:51	13:48
15,1	105,7	1er passage sur la ligne d'Arrivée		Sprint	13:54	13:50
21,2	99,6	Vigne Robert		MG	14:03	13:59
30,2	90,6	2e passage sur la ligne d'Arrivée		Fin du 2ème Tour	14:18	14:10
45,3	75,5	3e passage sur la ligne d'Arrivée		Fin du 3ème Tour	14:42	14:30
51,4	69,4	Vigne Robert		MG	14:51	14:39
60,4	60,4	4e passage sur la ligne d'Arrivée		Fin du 4ème Tour	15:06	14:50
75,5	45,3	5e passage sur la ligne d'Arrivée		Fin du 5ème Tour	15:30	15:10
81,6	39,2	Vigne Robert		MG	15:39	15:19
90,6	30,2	6e passage sur la ligne d'Arrivée		Fin du 6ème Tour	15:54	15:30
105,7	15,1	7e passage sur la ligne d'Arrivée		Fin du 7ème Tour	16:18	15:50
120,8	0	Arrivée		Fin du 8ème Tour	16:42	16:10

**Epreuve Minimes Cadets et PCO le samedi 27 avril :**

**Dossards à partir de 12h00 jusqu'à 13h15.**

**Départ vers 13h35 après le passage des coureurs de la course élite.**

**Dispositif :**

**1 moto ASC en ouverture de course.**

**Arbitres : Yves Nouhaud, Alexandre Nouhaud et Sylviane Profit.**

**Assistance Médicale : Dr Jean Hilaire conduit par Jacques Pascal**

**Véhicule de dépannage :**

**Le nombre de tour sera défini comme suit :**

- **Minimes : 1h00 + 2 tours**
- **Cadets : 1h15 + 2 tours**
- **PCO - PC : 1h30 + 2 tours.**

**Dans tous les cas, les arbitres en concertation avec l'organisateur se réservent le droit de diminuer le nombre de tour si le retour de la course élite le nécessitait.**

**Hébergement :**

**Liste des gites disponibles sur demande (uvlimousine@hotmail.fr)**

## **Présentation de la ville de Linards :**

### **Localisation**

*La commune de Linards a une superficie de 36,3 km<sup>2</sup>. La plus grande ville la plus proche est Limoges, qui est située à 26 km au nord-ouest. Village de 1 111 habitants, possédant de nombreux commerces et de nombreux artisans, se situe au sud-est de la Haute-Vienne et à 10 mn de l'autoroute A20. Un grand nombre d'associations culturelles et sportives anime la vie communale tout au long de l'année.*

---

### **Histoire et légende**

*Linards est une commune de légendes comme celle des Fontaines St-Martin situées à Boulandie. On prétend que ce lieudit aurait été la première halte du Saint en Limousin où il apporta quatre pierres ; il en posa trois au milieu d'un pré où l'on peut apercevoir l'empreinte de ses genoux et de ses poings, la quatrième fût déposée à l'orée du bois. Il serait alors parti pour le village de Salas où, là encore, il aurait laissé plusieurs empreintes dont la marque du sabot de son cheval sur les rochers au bord de la Grande Briance. On peut également apercevoir au milieu de la rivière le trou où il faisait sa lessive.*

---

### **Démographie**

*L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. À partir de 2006, les populations légales des communes sont publiées annuellement par l'Insee. Pour la commune, le premier recensement exhaustif entrant dans le cadre du nouveau dispositif a été réalisé en 2006.*

*En 2015, la commune comptait 1 070 habitants, en diminution de 2,19 % par rapport à 2010 (Haute-Vienne : -0,11 %, France hors Mayotte : +2,44 %).*

---

### **Lieux et monuments**

*Église Saint Martin qui est une église du 12e siècle, considérablement remaniée. Les voûtes anciennes subsistent en partie.*

---

### **Personnalités liées à la commune**

*Henri Vergnolle, né à Linards en 1891. Il fait de brillantes études et devient architecte. Il exerce à Paris et dans sa région natale, où il réalise en particulier le monument aux morts de Limoges. Il a été président du conseil municipal de Paris du 24 juin 1946 jusqu'en 1953.*

*Antoine Blondin, ce passionné de cyclisme s'installa à Salas en 1969 et transforma le «Jadis Bar», ouvert en 1972, en son lieu de prédilection où il aimait faire des calembours. Sportif émérite, il participa à diverses compétitions telles que le Tour de France, tour du Limousin, Bol d'Or des Monédières, etc...*

*Jean-François Marmontel, Edda Ciano et d'autres personnages célèbres ont vécu à Linards.*

---

### **Jumelages**

*La commune est jumelée à Gravellona Lomellina (Italie).*

---

### **Linards et les Boucles de la Haute – Vienne**

---

C'est la deuxième année consécutive que la commune accueille les Boucles de la Haute-Vienne. Elle a vu la victoire de Thomas Chassagne du Team Pro Immo Nicolas Roux en 2018. Elle a, par le passé, reçu le Tour du Canton de Pierre Buffière qui était organisé par le CRCL ainsi que le tour de Briance Combade organisé par le club de Briance Roselle Aventure. .



## **Présentation de la ville de Meuzac :**

### **Localisation**

Meuzac (Meuzau en occitan) est une commune française située dans le département de la Haute-Vienne, en région Nouvelle-Aquitaine.

Ses habitants s'appellent les Meuzacois. Dans les textes anciens (cartulaires du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup>), dans les actes notariés à partir du XVI<sup>e</sup>, Meuzac se nomme Melzacho, Melzat. Le suffixe -ac ou -at vient de -acum.

### **Démographie**

En 2016, la commune comptait 726 habitants, en diminution de 0,95 % par rapport à 2011 (Haute-Vienne : -0,29 %, France hors Mayotte : +2,44 %).

### **Lieux et monuments**

- **L'église romane**, remaniée au XVII<sup>e</sup> siècle, dédiée à saint Pierre-ès-Liens, dont le chœur date du XI<sup>e</sup> siècle (vraisemblablement le plus ancien chœur roman en Limousin), présente deux clochers carrés, fort originaux, l'un sur l'abside et l'autre sur le portail Ouest. L'église fut entièrement repensée et modifiée au XIX<sup>e</sup> siècle. Un croquis réalisé avant les travaux la représente avec une façade triangulaire percée d'une porte et sur le chœur s'élevait un clocher octogonal dont la flèche menaçait de tomber. Deux clochers carrés furent alors construits (série M. ADHV).
- Vestiges de prieuré de l'ordre de Grandmont (celle monacale de Clausselis) au village du Cluzeau. Rachetés par la commune de Meuzac, ils sont enfouis dans la végétation.
- **Le lac de La Roche**, construit et aménagé pendant le mandat de Léon Lebreau, est classé de première catégorie. Cet étang a été remis en eaux à l'endroit où existait l'ancien étang dit de Meuzac car construit sur le tènement de Meuzac et non de La Roche, il était avec son moulin propriété du seigneur de Magnac. En ruines lors de la vente de la seigneurie, il fut reconstruit à neuf par les frères Lansade, Christophe et Dominique, il fut l'objet de vandalisme sous la Révolution. La surface de cet étang était beaucoup plus importante.
- **L'étang de Forgeueuve** est un des hauts lieux du ski nautique en France. Cet étang fut construit par Anne de La Guiche, il s'appelait à l'origine l'estang neuf ou étang de La Roche. Il s'étendait sur le tènement de la Roche mais aussi sur le tènement de la Boulessie (acte du notaire Lansade de 1639 signée en son château de Maignat par la haute et puissante dame Anne de La Guiche, seigneur de Maignat et autres places, veuve du maréchal de Schomber, gouverneur du Languedoc). Ce lieu riant de Forgeueuve n'existe que par la volonté d'une femme de créer une forge. La ferme du lieu de La Petite Boulessie qui fait pendant au village de La Grande Boulessie fut bâtie à l'initiative d'Anne de La Guiche pour son maître de forge sur le tènement de la Boulessie d'où son nom. La plus grande partie de la maison « bourgeoise » de Forgeueuve date de 1640, elle était la maison des maîtres de forge. Le moulin est l'ancienne forge et l'auberge la maison des forgerons.
- **Les maisons les plus anciennes du bourg** se trouvent sur la place, elles sont de la fin du XVII<sup>e</sup>, début du XVIII<sup>e</sup> : la maison des notaires Lansade avec ses épis de faîtage (maison de feu M. Boussey) la maison des maîtres de forge (maison de feu M<sup>me</sup> Truchassou). Voir le paragraphe "histoire de la paroisse du X<sup>e</sup> siècle à la Révolution). L'ancien presbytère reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle) se trouvait à l'emplacement du bureau de poste, la margelle du puits attenant est une ancienne table d'autel (série M ADHV).
- Tous les villages de la commune possèdent des maisons très anciennes avec leur toit à forte pente pour abriter les greniers à foin et à blé, ces toits sont propres à la région de Saint-Yrieix (voir depuis l'église, la maison et la grange qui furent la « maison noble de la Boulessie », dont une grande partie a disparu). Les villages de Royer et de Chavagnac ont conservé de très anciennes maisons.
- Le cimetière primitif se trouvait sur la place du village. Un second cimetière fut créé au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement actuel des terrains et constructions entre le monument aux morts et l'ancien lavoir. Proche de la chapelle Saint-Roch, il était dénommé cimetière de Saint-Roch. Son mur d'enceinte fut reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle, une partie subsiste reconnaissable à la partie supérieure construite en pointe et décrite ainsi dans les textes de la municipalité

### **Personnalités liées à la commune**

- > *Paul Faucher (1898-1967), fondateur de la maison d'édition du Père Castor, s'est installé avec son équipe à Meuzac (Forgeneuve) pour poursuivre son projet d'édition, au moment de la Seconde Guerre mondiale.*
- *Jan dau Melhau (1948-), artiste occitan, qui a créé sa maison d'édition (Lo Chamin de Sent-Jaume) à Meuzac*
- 

### ***Meuzac et les Boucles de la Haute – Vienne***

---

C'est la première fois que la commune accueille les Boucles de la Haute-Vienne. Cependant, elle a, par le passé, reçu le Tour du Canton de Pierre Buffière qui était organisé par le CRCL. Elle a aussi permis l'organisation des BHV depuis 2016 en nous autorisant le passage et en étant coorganisateur.

Palmarès des Boucles de la Haute – Vienne

Année - Edition	Villes étapes	1er	2ème	3ème
2018 - 40	Linard	Thomas Chassagne : Team Pro Immo	Morné Van Niekerk : Team Magimel	Corentin Dubois : POC Cote de Lumière
	La Croisille sur Briance	Alexandre Delettre : VC La Pomme Marseille	Ludovic Nadon : Océane TOP 16	Thomas Turmel : UV Limoges Team U 87
	Général	Alexandre Delettre : VC La Pomme Marseille	Jonathan Couanon : VC La Pomme Marseille	Loic Herbreteau : CC Marmande 47
2017 - 39	Saint Germain Les Belles	Mickaël Guichard : Océane Top 16	Alexandre Caudoux : UV Limousine	Clément Saint Martin : Océane Top 16
2016 - 38	St Vitte Sur Briance	Pierre Ruffaut : UC Aubenas	Yohann Soubes : CC Marmande 47	Maxime Méderel : UV Limousine
	Razès	Yohann Soubes : CC Marmande 47	Maxime Méderel : UV Limousine	Reimherr Stéphane : Team Cycliste 24
	Général	Yohann Soubes : CC Marmande 47	Maxime Méderel : UV Limousine	Alexandre Caudoux : UV Limousine
2015 - 37	Arnac la Poste	Mickaël Larpe : Girondins de Bordeaux	Guillaume Gerbaud : Angoulême VC	Mathieu Caramel : Occitane Cyclisme Formation
	St Yrieix la Perche	Fabien Fraissignes : Occitane Cyclisme Formation	Jean Mespoulède : CC Périgueux 24	Florent Sentucq : CC Périgueux 24
	Général	Mickaël Larpe : Girondins de Bordeaux	Stéphane Poulhiès : Occitane Cyclisme Formation	Guillaume Gerbaud : Angoulême VC
2014 - 36	St Sulpice les Feuilles	Marc Staelen : EC Felletin Ussel 23-19	Guillaume Gerbaud : Angoulême VC	Victor Tourniéroux : EC Felletin Ussel 23-19
	Cieux	Mickaël Larpe : Girondins de Bordeaux	Guillaume Gerbaud : Angoulême VC	Martial Roman : Entente Sud Gascogne
	Général	Guillaume Gerbaud : Angoulême VC	Mickaël Larpe : Girondins de Bordeaux	Romain Le François : UV Limousine
2013 - 35	Châlus	Mickaël Larpe : APOGE	Mickaël Guichard : UC Felletin	Julien Lamy : Creuse Oxygène
	Champsac	Guillaume Gerbaud : Angoulême VC	Mickaël Larpe : APOGE	Julien Trarieux : SC Nice
	Général	Pas de Général car 1ère étape : manche DN3		
2012 - 34	Champagnac la Rivière	Théo Vimpère : CM Aubervillers	Mickaël Larpe : APOGE	Staelen Marc : Angoulême VC
2011 - 33	St Laurent sur Gorre	Yohann Soubes : CC Périgueux 24	Willy Perrocheau : CA Civray	Mickaël Dhinnin : CRCL
	St Martin de Jussac	Julien Boyer : UV Limousine	Emilien Gandrillon : APOGE	Mathieu Couffignal : VC Moursois
	Général	Yohann Soubes : CC Périgueux 24	Willy Perrocheau : CA Civray	Mickaël Dhinnin : CRCL
2010 - 32	Gorre	Gildas Duret : CA Civray	Olivier Le François : CS Armée de Terre	
	Rancon			
	Général	Olivier Le François : CS Armée de Terre	Gildas Duret : CA Civray	

# Union Vélocipédique Limoges – Team U 87

Président : Dominique Profit Secrétaire : Sylviane Profit Trésorier : Christine Nardot

Mail : uvlimousine@hotmail.fr

Facebook : UV Limoges – Team U 87

Speaker : Christian Verdeaux

Docteur : Jean Hilaire et Laurent Maveyraud

Ambulance : Express Ambulances à Limoges

Hôpitaux : CHRU de Limoges – 2avenue Martin Luther King – 05 55 05 55 55

## Autres organisations :

Samedi 27 avril	Boucles de la Haute Vienne – Meuzac	1/2/3/J/PCO + Cadets + PCO-PC
Dimanche 28 avril	Boucles de la Haute Vienne – Linards	1/2/3/J/PCO
Dimanche 19 Mai	Jeux Cyclistes – Limoges Ester	Ecole de vélo
Lundi 19 aout	Lubersac	1/2/3/J/PCO
Octobre	Chaptelat – Cyclo-cross Maxime Médérel	Cyclo-cross : Cadets / Juniors / Ecole de vélo / Séniors / Espoirs

## Les communes nous autorisant le passage :

St Vitte sur Briance, La Porcherie, St Germain Les Belles, Magnac Bourg, Château-Chervix, Vicq / Breuil, Glanges, La Croisille / Briance, Meuzac, Chateauneuf la Fôret, Linards, Saint Méard.

## Les partenaires privés de l'UVL – Team U 87 :

Centrale Coop Atlantique et les enseignes du groupement : Le groupement coopératif rassemble les enseignes Hyper U, Super U, U Express qui est le supplantant Marché U et Utile, réseau de supérettes dans les communes en campagne.

Culture Vélo : Réseau de magasins de vélos, base de donnée des vélos Trek, Cannondale, Lapierre, Look, Orbea et Scott.

## Les partenaires institutionnel de l'UVL :

Le conseil départemental de la Haute – Vienne, La mairie de Limoges

Les 300 signaleurs bénévoles, l'association de motards civils ASC, le corps arbitral ainsi que tous les donateurs anonymes

**Sans toute cette structure, l'organisation de ces épreuves ne serait pas possible.**